

Municipalité de Delémont

Votations populaires des
21, 22 et 23 octobre 2011

Acceptez-vous, selon le message du Conseil de ville,

- A.** La modification du Règlement d'organisation de la Commune municipale (ROCM) ?
- B.** Le crédit de Fr. 5'560'000.- pour l'acquisition du bâtiment de l'ancien arsenal "En Dozière" et l'aménagement du centre d'exploitation des SI, de Régiogaz SA, de surfaces pour l'entreposage des archives de la Municipalité.
- C.** La modification de l'aménagement local - Plan de zones 1 "Bâti" et art. 3.1.3 du RCC - Extension de la zone centre C (zone CC) - Terrains Gare CFF Est ?
- D.** La modification de l'aménagement local - plan de lotissement "Aménagement du Cras-des-Fourches" : création d'un secteur B5 - parcelle no 2607, rue des Moissons en vue de la réalisation d'un habitat groupé ?

Electeurs inscrits	Nombre de cartes rentrés	Part en %	Question	Bulletins n'entrant pas en ligne de compte (non valables)		Nombre de bulletins valables	Nombre des	
				Blancs	Nuls		OUI	NON
8'705	3'700	42,05	A	133	29	3'392	2'912	480
			B	57	7	3'572	2'824	748
			C	56	8	3'549	3'077	472
			D	60	20	3'611	1'429	2'182

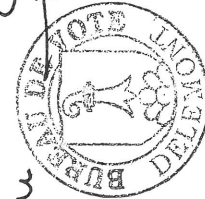
Bureau de vote :

Le président :

F. Huber

Le secrétaire :

S. Dozière



300 DELÉMONT

23 OCT. 2011